

Syndicat des trois rivières : c'était la dernière séance

Publié le 19/03/2014 à 06h00 par Jean Gaury



Les délégués du syndicat se sont réunis pour la dernière fois. Rendez-vous en avril avec les nouveaux délégués. © PHOTO J. G.

C'est à la mairie de Maransin, comme à l'accoutumé, que se tenait la dernière assemblée générale du Syndicat intercommunal d'aménagement de la Saye, du Galostre et du Lary, dit Syndicat des trois rivières. En ouverture de séance, le président Guy Valleau, élu de la commune de Bonzac, remerciait l'ensemble des délégués des 26 communes adhérentes au syndicat et plus particulièrement les délégués qui ont décidé de ne pas se représenter aux municipales pour leur travail durant ces six années.

L'ordre du jour concernait les votes des comptes administratif, de gestion, de la délibération relative à l'affectation des résultats, des cotisations 2014 et du budget primitif. Tous ont été votés à l'unanimité. Concernant la cotisation communale, le président Valleau a réexpliqué le mode de calcul des taux conduisant à la redevance. Elle se calcule en fonction du linéaire des rivières, de la surface des bassins versants et de la population de chaque commune.

Le bilan des travaux de la cinquième tranche de restauration des berges a été évoqué : commencée en octobre 2012, cette tranche a connu de multiples interruptions de chantier dues aux intempéries. Elle devrait se terminer prochainement par le broyage de tous les rémanents. La première tranche d'entretien qui a débuté sur les berges du Lary à Lagorce a également été interrompue et devrait reprendre cet automne. Des travaux complémentaires dus à la chute d'arbres, suite aux coups de vents, devraient s'y ajouter.

Natura 2000

Le Syndicat avait été désigné pour piloter le projet Natura 2000 dans la vallée de la Saye et du Meudon. Le dernier comité de pilotage s'est réuni le 17 décembre dernier : il avait pour but de valider l'ensemble des documents finaux. Malheureusement, il n'y a pas eu d'accord concernant un périmètre qui convienne à tout le monde. Cette information est remontée aux services de l'Etat qui ont décidé de mettre ce projet entre parenthèses et de le reprendre après les élections.

De son côté, le syndicat estime « avoir bien fait son travail conformément au cahier des charges établi par l'Etat » et continuera à suivre ce projet jusqu'à son aboutissement.